

# Concours général des métiers session 2013

## Artisanat et métiers d'art : option ébéniste

### Rapport de jury

Le concours général des métiers option ébéniste a rassemblé 36 candidats inscrits dans 10 académies. A l'issue des corrections de la première partie des épreuves académiques (élaboration technique et cultures artistiques), 08 candidats sont retenus pour la seconde partie du concours (épreuve pratique et arts appliqués) représentant 07 établissements et 07 académies.

Ces épreuves se sont déroulées à la SEPR de Lyon entre le 13 et le 16 mai 2013. Le jury rassemblé le 17 mai 2013, composé en parité de professionnels de l'Ebénisterie et de professeurs, présidé par l'Inspectrice Générale de Design, Arts appliqués et Métiers d'art madame Brigitte Flamand, a établi le palmarès.

Durant l'épreuve d'arts appliqués de 04 heures précédant cette année l'épreuve pratique de 28 heures, les candidats sont invités à réfléchir sur la conception d'une assise pour s'asseoir, se déplacer et travailler avec une tablette numérique. Pour se faire les candidats disposent de différents éléments complémentaires (cahier des charges, descriptif, quincailleries...) pour les conduire à proposer une solution.

L'épreuve pratique « assise nomade » est une réponse possible émise par les membres de la commission d'élaboration des sujets à destination des candidats.

La fonctionnalité est inchangée : s'asseoir, se déplacer et travailler avec une tablette numérique. Le choix esthétique volontairement orienté, comme chaque année, vers une ébénisterie contemporaine, est un mobilier très sobre plaqué sycomore et teinté, offrant un espace de rangement dans la partie inférieure et un vide poche dans la partie supérieure. La capacité de déplacement est de 360 ° rendue possible avec des roulettes orientables. Le poids le l'utilisateur permet la stabilisation à n'importe quel moment souhaité (basculement).

Les 08 candidats ont tous terminés la réalisation de cette assise, trois d'entres eux sont nettement en tête du classement final.

Les réalisations de ces trois finalistes ont été présentées à la Sorbonne d'une part, pour traduire au mieux le contexte d'usage retenu : équiper un centre municipal de documentation numérique et d'autre part, pour apprécier la qualité d'exécution de ces finalistes face à une réalisation dont la sobriété des lignes interdit toute disgrâce.